

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R28-2021-047

PUBLIÉ LE 30 MARS 2021

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction de l'offre de soins

R28-2021-03-29-00001 - ARRETE PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOIN TENANT COMPTE DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATRIELS LOURDS AU 29 MARS 2021 (25 pages)

Page 3

Agence régionale de santé de Normandie

R28-2021-03-29-00001

ARRETE PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOIN TENANT COMPTE DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATRIELS LOURDS AU 29 MARS 2021





ARRETE PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOINS TENANT COMPTE DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

AU 29 MARS 2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-9, L. 6122-11, D. 6121-6 à D. 6121-10, R. 6122-25 à R. 6122-26, R. 6122-29 à R. 6122-31;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi du 21 juillet 2009 précitée ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 portant modernisation de notre système de santé;

VU la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'ordonnance n° 2018-21 du 17 janvier 2018 de mise en cohérence des textes au regard de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé;

VU le décret n° 2016-1023 du 26 juillet 2016 relatif au projet régional de santé ;

VU le décret 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2017 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie relatif à la délimitation des zones pour les activités de soins, les équipements matériels lourds et les laboratoires de biologie médicale du schéma régional de sante du projet régional de sante de Normandie;

VU l'arrêté du 10 juillet 2018 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie publié le 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie, composé notamment du schéma régional de santé ;

VU l'arrêté du 10 septembre 2018 portant modification de l'arrêté en date du 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé;

VU l'arrêté du 7 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie en date du 18 mars 2021 portant modification de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les périodes de réception des dossiers de demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation (en cas d'injonction de dépôt d'un dossier complet au titre de l'article L 6122-10 4ème alinéa du CSP) des activités de soins et des équipements matériels lourds pour l'année 2021;

VU la décision du 5 février 2021 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

VU l'avis de la Commission Spécialisée de l'Offre de Soins, en sa séance du 18 mars 2021;

CONSIDERANT que l'article R.6122-31 du Code de la santé publique prévoit que « Lorsque les objectifs quantitatifs définis par le schéma régional ou interrégional de santé sont atteints dans une des zones définies au 2° du I de l'article L. 1434-3, le Directeur général de l'Agence régionale de santé peut constater, après avis de la commission spécialisée de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie compétente pour le secteur sanitaire, qu'il existe des besoins exceptionnels tenant à des situations d'urgente et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique et rendant recevables, en vertu du cinquième alinéa de l'article L. 6122-9, les demandes d'autorisation ayant pour objet de répondre à ces besoins. Dans ce cas, le bilan mentionné à l'article R. 6122-30 fait apparaître la nature et l'étendue de ces besoins, les objectifs quantitatifs de l'offre de soins nécessaire pour y satisfaire, par activités de soins et par équipements matériels lourds, ainsi que les lieux où l'implantation est souhaitée »;

CONSIDERANT que les objectifs qualitatifs du Schéma Régional de Santé (SRS) du Projet Régional (PRS) de Santé 2018-2023 pour le volet imagerie sont de :

- Répondre aux besoins d'accessibilité des équipements matériels lourds en terme de délai de rendez-vous ;
- Evaluer et répondre aux besoins spécifiques des populations âgées et en situation de handicap;
- Mutualiser la permanence des soins en incitant à des coopérations structurées entre acteurs publics et privés ;
- Garantir la pertinence des soins et des actes ;
- Adapter les appareils de médecine nucléaire aux ressources médicales et aux nouvelles technologies ;
- Développer la téléradiologie ainsi que d'autres innovations techniques et organisationnelles afin d'une part d'appuyer les sites fragiles en terme de démographie de radiologue et d'autre part de mutualiser les lignes de permanence des soins en imagerie;
- Accompagner l'installation de professionnels de santé dans les territoires ;

CONSIDERANT que lors de la publication du PRS, une révision des objectifs relatifs aux équipements matériels lourds prévus dans le SRS était envisagée de manière régulière afin de prendre en compte, d'une part, les conséquences de la réforme des autorisations annoncées dans le champ de l'imagerie et, d'autre part, les évolutions rapides des indications et techniques dans ce champs d'intervention; qu'en conséquence, les objectifs quantifiés pour l'imagerie n'ont pas été prévus pour satisfaire aux besoins au-delà de cette période; que compte-tenu des délais de préparation de la réforme et de la mobilisation des acteurs de santé pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19 qui a touché la France en 2020, aucune révision du SRS n'a pu être conduite;

CONSIDERANT que pour autant les organisations mises en place dans le contexte de crise sanitaire ont renforcé les besoins d'équipements matériels lourds utilisés à des fins diagnostiques, que ces organisations ont vocation à s'inscrire dans la durée, y compris après la période épidémique actuelle;

CONSIDERANT qu'une augmentation des prescriptions d'imagerie en coupe est encouragée par :

- De nouvelles indications : notamment l'endométriose, les cancers de la prostate (recommandation de l'Association Française d'Urologie d'IRM systématique) et du sein, les scanners thoraciques, les urgences (ex : thrombectomie),
- L'évolution des machines (avec un scanner spectral, par exemple, l'utilisation diminuée de produit de contraste facilite le recours à cet examen);

CONSIDERANT qu'après analyse des besoins sur le territoire de la région Normandie, l'ouverture d'implantations en équipements matériels lourds est nécessaire sur cinq zones d'implantations, sans délai, afin de répondre aux besoins de santé urgents de la population de ces territoires :

- Zone d'implantation du Calvados;
- Zone d'implantation du Havre;
- Zone d'implantation de l'Orne;
- Zone d'implantation de Rouen-Elbeuf;
- Zone d'implantation d'Evreux-Vernon;
- Zone d'implantation de la Manche;

CONSIDERANT que les besoins identifiés sur ces territoires de santé concernent les équipements matériels lourds suivants :

- Caméra à scintillation ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émissions, caméra à positons,
- Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique,
- Scanographe à utilisation médicale ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation du Calvados, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil d'IRM, et autant d'implantation possible, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation d'IRM fixé par le PRS étant atteint alors que, sur ce territoire, un renforcement de l'imagerie est nécessaire afin d'offrir des délais d'attente acceptables et éviter des pertes de chance pour les patients induites par un allongement de fait de ces délais ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation du Havre, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil tomographe à émission de positons et autant d'implantation possible, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation de tomographe à émission de positons fixé par le PRS étant atteint alors qu'il existe une demande croissante d'examens de médecine nucléaire sur ce territoire ;

CONSIDERANT également que la zone d'implantation du Havre apparait sous-dotée en tomographe à émission de positons comparativement aux zones d'implantations du Calvados (0.4 appareil pour 100 000 habitants) et de Rouen-Elbeuf (0.4 appareil pour 100 000 habitants) avec un taux d'équipement de 0.2 appareil pour 100 000 habitants alors que la population globale sur ce territoire est en constante augmentation ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de l'Orne, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil de tomographe à émission de positons et d'un appareil de caméra à scintillation, et autant d'implantations possibles, ce territoire ne disposant d'aucune offre en médecine nucléaire;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de Rouen-Elbeuf, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout de trois scanographes à utilisation médicale supplémentaires et autant d'implantations possibles, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation de scanographes à utilisation médicale fixé par le PRS étant atteint alors que ce territoire se caractérise par un taux d'équipement

de 1.9 scanners pour 100 000 habitants nettement inférieur à la moyenne régionale qui est de 2,1 scanners pour 100 000 habitants ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation d'Evreux-Vernon, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil d'IRM, d'un appareil de scanographe à utilisation médicale et d'un appareil de tomographe à émission de positons, et autant d'implantations possibles, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation fixé par le PRS étant atteint respectivement sur ces trois équipements alors que ce territoire apparait sous doté sur chacune des catégories d'appareils concernés au regard du taux d'équipement moyen régional ramené à 100 000 habitants ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de la Manche, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout de 2 appareils d'IRM, d'un scanographe à utilisation médicale et d'un tomographe à émission de positons supplémentaires, et autant d'implantations possibles, cette zone d'implantation apparaissant sous dotée en appareils d'imagerie et en médecine nucléaire au regard du taux d'équipement moyen régional ramené à 100 000 habitants;

CONSIDERANT qu'il peut être reconnu sur les zones d'implantation du Calvados, du Havre, de l'Orne, de Rouen-Elbeuf, d'Evreux-Vernon et de la Manche une situation justifiant des implantations supplémentaires en équipements matériels lourds dans le cadre de la procédure du recours aux besoins exceptionnels;

CONSIDERANT ainsi que les dispositions réglementaires prévues à l'article R6122-31 du Code de la santé publique, relative aux besoins exceptionnels, sont remplies ;

CONSIDERANT que l'Agence Régionale de Santé de Normandie dans le respect des objectifs du SRS et du PRS, veillera particulièrement lors de l'analyse des projets :

- à ne pas déstabiliser les coopérations notamment publiques-privées existantes ou en cours,
- au respect des effectifs médicaux et paramédicaux suffisants pour assurer un fonctionnement optimal garantissant la qualité et la sécurité des soins sur le territoire ;

CONSIDERANT que les membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins ont émis, lors de la séance du 18 mars 2021, un avis favorable au recours à la procédure du besoin exceptionnel;

ARRETE

<u>Article 1er</u>: Le bilan quantitatif de l'offre de soins, pour les activités de soins et les équipements matériels lourds soumis à autorisation, listés aux articles R 6122-25 et R 6122-26 du Code de santé publique et relevant du schéma régional de santé et du schéma interrégional d'organisation des soins (*une seule activité concernée*), est établi au 29 mars 2021 pour l'agence régionale de santé de Normandie en vue de la première période de réception des demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation, fixée du 13 avril au 13 juin 2021.

- Médecine;
- Chirurgie;
- Gynécologie-obstétrique, néonatologie, réanimation néonatale ;
- Psychiatrie;
- Soins de suite et de réadaptation ;
- Soins de longue durée ;
- Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie ;
- Neurochirurgie pour la modalité radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques (activité relevant du SIOS)
- Médecine d'urgence ;
- Réanimation;
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale ;

- Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités biologiques de diagnostic prénatal ;
- Traitement du cancer;
- Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales.
- Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émissions, caméra à positons ;
- Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique :
- Scanographe à utilisation médicale;
- Caisson hyperbare;
- Cyclotron à utilisation médicale;

<u>Article 2</u>: Il est également constaté, dans le bilan quantifié de l'offre de soins, qu'il existe des besoins exceptionnels destinés à compléter la planification de l'offre de soins de la région Normandie pour les équipements matériels lourds suivants :

- Sur la zone d'implantation du Calvados : un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 15 et le nombre d'implantations à 10 ;
- Sur la zone d'implantation du Havre : un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émission de positons, ce qui porte le nombre d'appareils à 2 et le nombre d'implantations à 2 ;
- Sur la zone d'implantation de l'Orne :
 - o un nouvel appareil et une nouvelle implantation pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émissions de position ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1;
 - o un nouvel appareil de caméra à scintillation et une nouvelle implantation, ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1;
- Sur la zone d'implantation de Rouen-Elbeuf: 3 appareils et 3 implantations supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale, ce qui porte le nombre d'appareils à 19 et le nombre d'implantations à 15;
- Sur la zone d'implantation d'Evreux-Vernon :
 - o un appareil et une implantation supplémentaire pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 7 et le nombre implantations à 4 ·
 - o un appareil et d'une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale, ce qui porte le nombre d'appareils à 9 appareils et le nombre d'implantations à 8;
 - o un nouvel appareil et une nouvelle implantation pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émissions de position ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1;
- Sur la zone d'implantation de la Manche :
 - o 2 appareils et 2 implantations supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 9 et le nombre implantations à 8;
 - o un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale ce qui porte le nombre d'appareils à 11 et le nombre d'implantations à 9;
 - o un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émission de positons ce qui porte le nombre d'appareils à 2 et le nombre d'implantations à 2;

<u>Article 3:</u> Conformément aux dispositions de l'article R. 6122-30 du Code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie et affiché au siège de l'agence régionale de santé (ARS) de Normandie - Espace Claude Monet - 2 place Jean NOUZILLE - 14050 CAEN CEDEX 4.

<u>Article 4:</u> Les demandes tendant à couvrir ces besoins exceptionnels pourront être déposées auprès de l'Agence Régionale de Santé de Normandie durant les périodes définies par l'arrêté du 18 mars 2021 portant modification de l'arrêté du 25 janvier 2021 du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du Code de la santé publique, la prochaine fenêtre étant prévue du 13 avril 2021 au 13 juin 2021 inclus ;

<u>Article 5</u>: Ce présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CAEN Cedex 4, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie à Rouen. La saisine du Tribunal administratif de Caen pouvant se faire de manière dématérialisée via la nouvelle modalité de Télérecours citoyen sur le site suivant <u>www.telerecours.fr</u>.

<u>Article 6</u>: Madame la Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé et Madame la Directrice adjointe de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 29 mars 2021

Le Directeur général

Thomas DEROCHE

ANNEXE A L'ARRETE DU 29 MARS 2021 RELATIF AU BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE **DE SOINS**

POUR LES ZONES D'IMPLANTATIONS DE ROUEN-ELBEUF, DU CALVADOS, DE LA MANCHE, DE L'ORNE, D'EVREUX-VERNON, DU HAVRE ET DE DIEPPE

Le présent bilan contient les objectifs quantitatifs de l'offre de soins exprimés en nombre d'implantations autorisées équipement matériel lourd (art R.6122-26 du CSP), et en nombre d'implantations prévues à échéance du SRS. à ce jour, par activité de soins (art R.6122-25 activité de soins soumises à autorisation relevant du SRS)et par

Remarques:

PII faut entendre par implantation, un site géographique d'exercice (adresse distincte).

PLes objectifs quantitatifs (implantations) sont présentés sous forme de fourchette, c'est-à-dire sous la forme d'une valeur minimale et d'une valeur maximale à échéance du SRS. Ce principe laisse la possibilité aux établissements de s'inscrire ou non dans les évolutions d'implantations qui sont présentées ci-après.

l'hospitalisation, pour les activités de SSR, chirurgie ou médecine , sauf dans l'hypothèse d'une activité de SSR > Il n'y a plus de distinction entre les formes d'hospitalisation à temps complet et/ou d'alternatives à HDJ exclusive ou ACA exclusive spécifiquement identifiée.

médecine sous forme d'hospitalisation à temps complet pourra solliciter une nouvelle autorisation pour cette même activité de soins mais sous forme d'alternatives à l'hospitalisation (obligation de dépôt d'un dossier complet durant Cela signifie, que sauf exception évoquée supra, un titulaire d'autorisation d'activité de soins de SSR, chirurgie ou l'une des périodes de dépôt réglementaires)

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE

		Zone d'	Zone d'implantation : Calvados			Zone	Zone d'implantation : Manche			Zone	Zone d'implantation : Ome	
Forme de l'activité de soins	Autorisees au 28/03/2021	Autonsees Prévues à au échéance du Différentiel 29/03/2021	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonisees Prévues au échéance 29/03/2021 SRS	Autorsees Prévues à au échéance du 29/03/2021 SRS	Différentiel	onsees Prévues à Demande recevable au échéance du Différentiel en nombre 32/271 SRS d'implantations	Autorisees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	ble Autorisées au Prévues à Différentiel en nombre 2903/2021 echéance du SRS d'implantations
médecine HC evou HTP	11	11	0	non	10	11 à 9	-1 à +1	Oui	80	8 à 7	0 à -1	non
médecine sous forme d'HAD	7	7 à 6	0 à -1	non	3	3	0	non	3	3à1	0 à -2	non

		Zone d'i	Zone d'implantation : Havre			Zone	Zone d'implantation : Dieppe			Zone o Roi	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone o	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Forme de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	ulonsées Prévues à echéance du Différentiel SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsees Prevues à au echéance du SRS	Prevues à scheance du SRS	pnsees Prevues à au échéance du Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	able Autorisées au Prévues à 29,03/2021 échéance du Différentiel SRS	Demande recevable Autonsées Prévues à en nombre au echéance du d'implantations 29/03/2021 SRS	Autonsees au 29/03/2021	orisées Prévues à au échéance du Différentiel 33,2021 SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	8	89	0	non	8	က	0	non	14	14	0	non	7	7	0	non
médecine sous forme d'HAD	ε	ဧ	0	non	1	1	0	non	3	3	0	non	2	2	0	поп

	2	Région Normandie	lie
Forme de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du Différentiel SRS	Différentiel
médecine HC et/ou HTP	61	62 à 59	+1 à -2
médecine sous forme d'HAD	22	22 à 19	0 à -3

ACTIVITE DE SOINS DE CHIRURGIE

	demande recevable en nombre d'implantations	ino	non
Zone d'implantation : Ome	Différentiel	0 à +1	0
Zone d'	Prévues à échéance du SRS	6 à 5	0
	Autorisées au 29/03/2021	5	0
	demande recevable en nombre d'implantations	non	поп
Zone d'implantation : Manche	Différentiel	0 à-1	0
Zone d'i	Prévues à échéance du SRS	7 à 6	0
	Autonsées au 29/03/2021	7	0
	demande recevable en nombre d'implantations	поп	nou
Zone d'implantation : Calvados	Différentiel	0 à-1	0
Zone d'ir Ca	Prévuos à échéance du SRS	10 à 9	2
	Autorisées au 29/03/2021	10	2
	Formes de l'activité de soins	Chirurgie	ACA oxclusive

non	demande recevable en nombre d'implantations	поп	non
Zone d'implantation : Evreux-Vernon	Différentiel	0 à-1	0
Zone d'implantati	Prévues à échéance du SRS	6 à 5	0
	Autonsées au 29/03/2021	9	0
beuf	demande recevable en nombre d'implantations	поп	non
Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf	Differential	0	0
Zone d'implan	Prévues à échéance du SRS	6	1
	Autorisées au 29/03/2021	6	1
	demande recevable en nombre d'implantations	oni	non
Zone d'implantation : Dieppe	Différentiel	0 à +1	0
Zone d'i	Prevues a écheance du SRS	3å2	0
	Autonsées au 29/63/2021	2	0
	demande recevable en nombre d'implantations	поп	non
Zone d'implantation : Havre	Differentiel	0	0 à-1
Zone d'in	Prévues à échéance du SRS	2	130
	Autonsées au 29/03/2021	2	ų.
	Formes de l'activité de soins	Chirurgie	ACA exclusive

		Région Normandie	•
Formes de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Chirurgie	46	48 à 43	- 3 à +2
ACA exclusive	4	234	-2 à 0

Demande recevable en nombre d'implantations non non non non non non ACTIVITE DE SOINS DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

Zone d'implantation :

Calvados

Ananche

Manche

Calvados Différentie 0 à -1 0 0 0 Prévues à échéance du SRS 2à1 0 0 0 0 au 29/03/2021 Autorisées 0 7 0 0 0 Demande recevable en nombre d'implantations non non non non non 6 Différentiel 0 0 0 Prévues à échéance du SRS 0 0 au 29/03/2021 Autorisées 0 0 Demande recevable en nombre d'implantations non non non non поп non Differentiel 0 0 0 0 0 Prévues à échéance du SRS 0 au 29/03/2021 ll a q II = Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD Néonatalogie sans soins intensifs Néonatalogie avec soins intensifs Néonatalogie sous forme d'HAD odalités de l'activité de soins Gynécologie-obstétrique Réanimation neonatale

	=		70ne 0	Lone u implantation : Havre			Zone dimi	Zone o implantation : Dieppe			Roue	Rouen-Elbeuf			Evre	Evreux-Vernon	
Modalités de l'activité de soins	-> 0 0 =	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	-	3	3	0	non	0	0 9-1	0 à +1	oni	0	0	0	поп	2	342	0 à +1	ino
Néonatalogie sans soins intensifs	Па	0	0	0	non	1	1	0	non	3	3	0	non	0	0	0	поп
Néonatalogie avec soins intensifs	qII	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Réanimation neonatale	=	1	1	0	non	0	0	0	поп	1	1	0	non	0	0	0	non
Néonatalogie sous forme d'HAD		0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		-	-	0	non	0	0	0	non	0	0	0	uou	0	0	0	non

	_		Région Normandie	lie
Modalités de l'activité de soins	- > o o z	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Gynécologie-obstétrique	-	8	10 à 7	+2 à -1
Néonatalogie sans soins intensifs	Па	8	8	0
Néonatalogie avec soins intensifs	qII	3	3	0
Réanimation neonatale		4	4	0
Néonatalogie sous forme d'HAD		-	-	0
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		1	-	0

Un établisement de niveau II dispose obligatoirement de la modalité de niveau I (gynécologie-obstétrique) et de niveau II (néonatalogie avec soins intensifs). Un établisement de niveau III dispose obligatoirement des modalités de niveau I (gynécologie-obstétrique) et de niveau II (néonatalogie avec soins intensifs)

ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE GENERALE

		Zone d'	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'in Ma	Zone d'Implantation : Manche			Zone d'im O	Zone d'implantation : Orne	
Forme de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à écheance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Autorisées au Prévues à 29/03/2021 écheance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	4	4 à 3	0 à -1	поп	2	2	0	non	8	9	0	non
Hospitalisation de jour	16	16	0	non	14	14	0	non	9	2	0 à +1	*ino
Hospitalisation de nuit	-	2	0 à +1	ino	9	9	0	non	3	3	0	non
Appartements thérapeutiques	+	-	0	uou	4	4	0	поп	0	0	0	uou
Placement familial thérapeutique	0	-	0 à +1	ino	2	2	0	non	2	2	0	поп
Centre de crise	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп
Centre post cure	2	2	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	поп
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	-	1	0	non	0	0	0	non

		Zone d	Zone d'Implantation : Le Havre			Zone d'ir.	Zone d'Implantation : Dieppe			Zone d'im; Rouen	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'i Evre	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Forme de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Autorisées au Prévues à Différentiel 29/03/2021 échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	De rece n
Hospitalisation complète	8	3	0	non	1	-	0	non	4	4	0	non	3	8	0	
Hospitalisation de jour	5	5	0	uou	-	-	0	non	13	13	0	non	7	7	0	
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	-	-	0	
Appartements thérapeutiques	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	3	3	0	
Placement familial thérapeutique	2	2	0	non	0	0	0	поп	-	1	0	non	0	0	0	
Centre de crise	-	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	·	1	0	
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	

non non

non

10 non non

		Région Normandie	lle
Forme de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Hospitalisation complète	23	23 à 22	0 à -1
Hospitalisation de Jour	63	63	0
Hospitalisation de nuit	11	12	ż
Appartements thérapeutiques	10	10	0
Placement familial thérapeutique	7	80	Ŧ
Centre de crise	9	8	0
Centre post cure	2	2	0
HAD Psychiatrie	-	1	0

Demande recevable en nombre d'implantations Différentiel Zone d'implantation : Ome Prévues à échéance du SRS ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE Autorisées au 29/03/2021 Demande recevable en nombre d'implantations Zone d'implantation : Manche Différentiel Prévues à échéance du SRS Autorisées au 29/03/2021 Demande recevable en nombre d'implantations Zone d'implantation : Calvados Différentiel Prévu à échéance du SRS au 29/03/2021

non

0

0 0 0 0 0 0

2

S

0 0 0

0 0 0 0 0

0

0 0 0 0 0 0

0 0 0 0

10

10

0 0 0

0

Hospitalisation de jour

2

2

Hospitalisation complète

Forme de l'activité de soins

0

0

non

0 0

0

0

non

0

Centre post cure HAD Psychiatrie

Centre de crise

0

0 0 0

0 0

0 0 0

0 0 0

0 0 0

Appartements thérapeutiques Placement familial thérapeutique

		Zone d'	Zone d'implantation :			Zone d'	Zone d'implantation :			Zone d'ir	Zone d'implantation :			Zone d'ir	Zone d'implantation :	
Forme de l'activité de soins	Autorisées Prévues à au échéance 29/03/2021 du SRS	Prévues à échéance du SRS	ntiel	Demande recevable en Autorisées au nombre 29.03/2021	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	-	-	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	-	-	0	поп
Hospitalisation de jour	4	4	0	non	-	+	0	non	8	8	0	non	5	5	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	поп	0	0	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	non
Appartements thérapeutiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	2	2	0	поп	-	-	0	поп	1	-	0	поп	-	-	0	non
Centre de crise	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

	R	Région Normandie	die
Forme de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
Hospitalisation complète	7	7	0
Hospitalisation de jour	40	40	0
Hospitalisation de nuit	-	1	0
Appartements thérapeutiques	0	0	0
Placement familial thérapeutique	9	9	0
Centre de crise	0	0	0
Centre post cure	0	0	0
HAD Psychiatrie	0	0	0

n	ı
_	1
Q.	1
_	
ш	
ш	ł
Ш	i
Ш	İ
TEE	ĺ
JITE	ı
UITE	ı
SUITE	ı
SUITE	
SUITE	
E SUITE E	
DE SUITE E	
DE SUITE E	
S DE SUITE E	
IS DE SUITE E	
NS DE SUITE E	
INS DE SUITE E	
DINS DE SUITE E	
OINS DE SUITE E	
SOINS DE SUITE E	
SOINS DE SUITE E	
E SOINS DE SUITE E	
E SOINS DE SUITE E	
DE SOINS DE SUITE E	
DE SOINS DE SUITE E	
E DE SOINS DE SUITE E	
TE DE SOINS DE SUITE E	
ITE DE SOINS DE SUITE E	
ITE DE SOINS DE SUITE E	
VITE DE SOINS DE SUITE E	
TIVITE DE SOINS DE SUITE E	
TIVITE DE SOINS DE SUITE E	
CTIVITE DE SOINS DE SUITE E	
CTIVITE DE SOINS DE SUITE E	
ACTIVITE DE SOINS DE SUITE E	
ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ADULTE	
ACTIVITE DE SOINS DE SUITE E	
ACTIVITE DE SOINS DE SUITE E	
ACTIVITE DE SOINS DE SUITE E	

			Zone d'implantation : Calvados	d'implantation : Calvados			Man	Manche				Ome	
Modalitée de l'activité de soins	e scina	Autoriséon au 29/03/2021	Autorisées au Prévues 8 échésince 28/03/2021	Différential	Demands recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 28/03/2021	Prévues à échéence du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
SSR non spécialisés : adultes	adultes	14	14	0	non	20	20 à 19	0.8-1	non	14	14 å 13	0.4-1	non
HTP Exclusif		3	6	0	uou	0	0	0	non	0	0	٥	non
	apparell focomoteur	n	0	0	non	6	n	0	non	-	-	0	non
<u></u>	· ntp exchisive	-	182	0 à +1	ino	0	0	0	non	0	0	0	non
	système nerveux	9	0	0	non	3	9	0	non	-	-	0	non
	· htp exclusive	2	132	0 à -1	non	o	0	0	non	0	0	0	non
	cardio-vasculaires	-		0	non	-	1	0	non	0	0	0	non
	· hip exclusive	2	2	0	non	0	0	0	non	,	1	0	non
	respiratoiros	-	-	0	non	2	2	0	uou	-	-	0	non
	· htp exclusive	0	0	0	поп	0	0	0	non	o	0	0	поп
Spécialisés dans	systèmes digestif, métabolique et endocrinlen	-	-	0	поп	-	-	0	non	o	0	0	non
los affections	· hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
	onco-hématologiques	0	0	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	non
	· htp exchusive	0	0	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	non
	des brûlés	0	0	0	non		,	0	поп	0	0	0	non
	· htp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
	liées aux conduites addictives	-	-	0	поп	2	2	0	non	,	-	0	non
	· hip exclusive		-		non	0	0	0	non	0	0	o	non
	de la personne âgée polypathologique, dépendants ou à risque de dépendance	9	9	0	non	10	80	0	non	3	6	0	поп
	· htp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

			Zone d'implantation Le Havre	dantation : Iwre			Zone d'implantation Dieppe	antation :			Zone d'implantation : Rouen-Eibeuf	ne d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'implantation Evreux-Vernon	lantation : Vernon	
Modalités de l'activité de soins	Mb de soins	Autonaées su 20/03/2021	Automates au Prévues à échéence 20/03/2021 du SRS	Differentiel	Demands recevable en nombre d'implantations	Autonisées au 26/03/2021	Právues à áchéance du SRS	Différentiel	Demands recevable on nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demands recevable en nombre d'implantations	Autoneliee au 29/03/2021	Právues à échéance du SRS	Differentiel	Demande en no d'Impla
SSR non apécialisés : adultes	és : adultes	01	01	0	non	9	s	0	поп	20	20 à 19	0 4-1	non	9	10	0	£
HTP Exclusif		0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	c
	apparell locomoteur	2	2	0	non	2	2	0	non	3	3	0	поп	2	2	0	ć
	htp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	c
	système nerveux	3	3	0	non	-		0	non	4	4	0	non	2	2	0	a
	- htp exchusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	
	cardio-vasculaires	-	-	0	non	0	0	0	non		-	0	non	1	-	0	c
	· htp exclusive			0	non			0	non	2	2	0	non	0	0	0	c
	respiratoires	-		0	non	0	0	0	non	,	1	0	non		,	0	u
	· htp exclusive	0	0	0	non		ŀ	0	non			0	non	0	0	0	c
Spécialisés dans	systèmes digestif, métabolique et endocrinien	+	-	0	nou	-		0	non	1	-	0	non		1	0	c
les affections	- hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	-
	onco-hématologiques	0	0	0	non	0	0	0	non	1	,	0	non	,	1	0	-
	· hip exclusive	0	0	0	non	0	o	0	non	0	0	0	non	0	0	0	-
	des brûlés	0	0	0	non	0	Q	0	non	0	0	0	non	1		0	u
	hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	
	lièes aux conduites addictives		F	0	non		0 à 1	0 à -1	non	1	-	0	поп	1	į.	0	
	· htp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	e	0	non	-	-	0	non	7	,	0	non	3	6	0	u
	- hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	u

			Région Normandie	
Modelités de l'activité de soins	o soins	Autonaées au 29/03/2021	Právues à échéance du SRS	Différentiel
SSR non spécialisés : adultes	adultas	8	03 à 90	0.4.3
HTP Exclusif		9	6	0
	appareil locomoteur	16	16	0
	. htp exclusive	-	182	0 3 +1
	système nerveux	17	17	0
	- htp exclusive	2	182	0 à -1
	cardio-vasculaires	10	s	0
	- hip exclusive	1	7	0
	respiratoires	7	7	0
	- Mp exchave	2	2	0
Spécialisés dans suivantes	systèmes digeatif, métabolique et endocrinien	9	9	0
les affections	- hip exclusive	0	0	0
	onco-hématologiques	2	2	0
	· hip exclusive	0	0	0
	des brûiés	~	2	0
	htp exclusive	0	0	0
	liées aux conduites addictives	8	7 58	0.8-1
	htp exclusive	-	•	0
	de la personne figée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance.	31	31	0
	. htp exclusive	0	0	0

Zone d'Implentation : Ome Zone d'implentation : Rouen-Eibeuf Differ Prévues à échéance du SRS Prévues à échéance d SRS ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION PEDIATRIQUE (0-18 ANS) Zone d'implantation : Dieppe Zone d'implantation Manche Diffier Autorisées su 29/03/2021 non non non Zone d'implantation . Calvados Zone d'implantation Havre Diffe Prénues à échéance du SRS Prévues à échéance du SRS Automaées au 29/03/2021 SSR non spécialisés : HTP exclusif SSR non spécialisée : HTP exclusif

			Région Normandie	
Jailtés de l'aci	Medaintes de Tactivité de soins	Autorisées au 26/03/2021	Prévues à deshibience du SRS	Differential
R non spécie	SSR non spécialisés : pédiatrique	1	1	0
R non specie	SSR non spécialisés : HTP exclusif	2	2	0
	appareil locomoteur	4	7	0
	. htp exchange	-	-	0
	système nerveux	*	4	c
	- Michawe	-	1	0
	cardio-vasculaires	0	0	0
	- htp exclusive	0	0	0
Spécialisés	respiratoires	3	3	0
quus	hp exclusiva		-	0
survantes les affections	systèmes digestif, métabolique et endocrinien	4	4	0
	- htp exclusive	1		0
	onco-hématologiques	0	0	0
	htp exchave	0	o	0
	des brûlés	0	0	0
Y	· htp exclusive	0	0	0
	lièes aux conduites addictives	0	0	0
	tto exclusive	0	0	0

ACTIVITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

Zone d'implantation : Manche Orne	Autorisées Prévues à echéance du SRS Différentiel du SRS Différentiel du SRS Demande Cacable en nombre de Chéance du SRS Différentiel du SRS Différentiel du SRS Différentiel du SRS Différentiel Demande recevable en nombre de Chéance du Différentiel nombre de Chéance du SRS Différentiel du SRS Différentiel nombre de Chéance du SRS Différentiel nombre de Chéance du SRS Différentiel du SRS Différentiel du SRS Différentiel nombre de Chéance du SRS Différentiel du SRS Différentiel nombre de Chéance du SRS Différentiel nombre	4 4à5 0à+1 oui 2 2 0 non
. L	Demande recevable en nombre d'implantations	non
Zone d'implantation : Calvados) Différent	0
Zone	Prévues à bifférentiel SRS	9
	Autorisées au 29/03/2021	9

	Demande recevable en nombre d'implantations	uou
Zone d'implantation : Evreux-Vernon	Différentiel	0
Zone d' Evre	Autonsées Prévues à au échéance du SRS	4
	Autorisées au 29/03/2021	4
	Demande recevable en nombre d'implantations	uou
Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf	Différentiel	0
Zone	vutorisées Prévues à au échéance du Différentie 9/03/2021	4
	Autorisées au 29/03/2021	4
	Demande recevable en nombre d'implantations	non
Zone d'implantation : Dieppe	Différentiel	0
Zone d	Prévues à écheance du SRS	+
	Autorisées au 29/03/2021	٢
	Demande recevable en nombre d'implantations	uou
Zone d'implantation : Havre	Différentiel	0
Zone d'	Autonsées Prévues à au échéance du Différentiel 9/03/2021 SRS	4
	Autorisées au 29/03/2021	4
	Activité de soins	USLD

	8	Région Normandie	ē
Activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel
OSLD	25	25 à 26	0 à +1

ACTIVITES INTERVENTIONNELLES SOUS IMAGERIE MEDICALE, PAR VOIE ENDOVACULAIRE EN CARDIOLOGIE

		Zone d'im Cal	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'ir	Zone d'implantation : Manche			Zone d'i	Zone d'implantation : Ome	
	Autonsees au 29/03/2021	Prévues à echéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsees au Prévues à 29/03/2021 échéance du Differentiel	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à echeance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Actes type1	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Actes type 2	-	-	0	non	0	0	0	non	0	0	0	uou
Actes type 3	2	2	0	non	-	0 à +1	0 à -1	non	0	0	0	uou

		Zone d'imi Ha	Zone d'implantation : Havre			Zone d'ir D	Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'in Rouer	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d' Evre	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Aodalités de activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prevues à echéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à echéance du Différentiel SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Autorisées Prévues à au échéance du Différentiel SRS	Différentiel	Dema receval nom d'implan
Actes type1	1	-	0	поп	0	0	0	non	2	2	0	поп	1	٢	0	υu
Actes type 2	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	ou
Actes type 3	2	2	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	1	0	ou

Modalités de l'activité de soins Autonsees au	Prevues å echeance du SRS 0 0 0 0 2 2 Region Normandie	Differentiel 0 0	rece no d'impl
1 0 0 3 2 2 Autonsees au 29/03/2021	1 0 2 Rêgion Normandie	0 0 0	
2 2 Autorsees au 29.03.2021	0 2 Région Normandie	0 0	
2 Autonsees au 29/03/2021	2 Région Normandie	0	
Autorisees au 29/03/2021	Région Normandie		
The second secon	u echeance du SRS	Différentiel	
Actes type1 6	9	0	
Actes type 2	1	0	
Actes type 3 8	7 à 8	0 à -1	

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE D'URGENCE

		Zone	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'i	Zone d'implantation : Manche			Zone	Zone d'implantation : Ome					
Modalités de l'activité de soins	Automsées au 29/03/2021	Prévue échéanc SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS		demande recevable en nombre d'implantations	Automsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations				
SAMU	1	-	0	non	-	-	0	non	-	-	0	non				
SMUR	9	9	0	non	7	7 à 3	0 à-4	non	9	6 à 5	0 à -1	non				
SMUR Pediatrique	·	-	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Antenne SMUR	0	0	0	non	0	0 à 4	0 à +4	oni	1	130	0 à -1	поп				
Structure des urgences	6	938	0 à -1	non	9	6 à 5	0 à -1	non	9	6 à 5	0 à -1	non				
Structure des urgences pédiatriques	1	-	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
		Zone	d'implantation :			Zone d'	mplantation :			Zone	Zone d'implantation :			Zone d'	Zone d'implantation :	
			Havre				Dieppe			Ž	nen-Elbeuf			Evre	ux-Vernon	
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisões au 29/03/2021	Prevues a échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisões au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations
SAMU	-	-	0	поп	0	0	0	non	-	-	0	non	-	-	0	non
SMUR	4	483	0 à -1	поп	-	-	0	поп	2	2	0	поп	9	5 à 4	0 à -1	non
SMUR Pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп
Antenne SMUR	0	0 à 1	0 à +1	oni	1	1	0	non	0	0	0	поп	0	0 à 1	0 à +1	ino
Structure des urgences	9	9	0	non	2	2	0	поп	9	9	0	поп	9	9	0	non
Structure des urgences pédiatriques	-		0	non	0	0	0	non	-	-	0	поп	0	0	0	non
		Région Normandie	olbr	_												
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel													
SAMU	9	9	0													
SMUR	31	31 à 24	0 à - 7													
SMUR Pédiatrique	ı	1	0													
Antenne SMUR	2	138	-1 à +6													
Structure des urgences	41	41 à 38	0 à -3													
Structure des urgences pédiatriques	ю	3	0													

ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRARENALE

		Zone d'	Zone d'implantation : Calvados			Zone	Zone d'implantation : Manche			Zone d	Zone d'implantation : Ome					
Forme de l'activité de soins	Autonsees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable Autonsées au en nombre 29/03/2021	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations				
Hémodialyse en centre	8	3	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non				
Hémodialyse en centre pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Hémodialyse en UDM	4	4	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non				
Autodialyse simple et/ou assitée	6	3	0	non	5	5	0	non	6	3	0	поп				
Diaylse à domicile par hémodialyse	n	3	0	non	5	5	0	non	ε	3	0	non				
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	3	3	0	non	S	5	0	non	E)	3	0	non				
		Zone d	Zone d'implantation : Havre			Zone	Zone d'implantation : Dieppe			Zone c Ro	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'im Evreux	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Forme de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable Autorisées au en nombre 29.03/2021	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hémodialyse en centre	2	2	0	uou	-	Ļ	0	non	4	4 à 3	0 à - 1	non	1	2à1	0 à +1	ino
Hémodialyse en centre pédiatrique	0	0	0	uou	0	0	0	uou	ı	·	0	поп	0	0	0	non
Hémodialyse en UDM	2	2	0	non	1		0	non	4	4	0	non	2	132	0 à -1	non
Autodialyse simple et/ou assitée	3	3	0	uou	2	2	0	non	4	4	0	non	3	8	0	non
Diaylse à domicile par hémodialyse	5	5	0	non	2	2	0	non	9	9	0	non	4	4	0	non
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	5	5	0	non	2	2	0	non	9	9	0	non	4	4	0	non
		Région Normandie	e e													
Forme de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel													
Hémodialyse en centre	16	17 à 15	+1 à -1													
Hémodialyse en centre pédiatrique	1	1	0													
Hémodialyse en UDM	18	17 à 18	0 à -1													
Autodialyse simple et/ou assitée	23	23	0													
Diaylse à domicile par hémodialyse	28	28	0													
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	28	28	0													

ACTIVITE DE SOINS DE REANIMATION

		Zone d'i Ca	Zone d'implantation : Calvados			Zone	Zone d'implantation : Manche			Zone d'ir	Zone d'implantation : Orne					
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du Différentiel SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au échéanc Différentiel 29,03,2021 edu SRS	Prévues à échéanc e du SRS		Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées Prévues à au échéance 29/03/2021 du SRS	Prévues à échéance Différentiel du SRS		Demande recevable en nombre d'implantations				
Réanimation adulte	4	4	0	non	3	ю	0	non	2	2	0	non				
Réanimation pédiatrique	1	1	0	поп	0	0	0	поп	0	0	0	non				
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0	поп	0	0	0	non	0	0	0	поп				
		Zone d'i	Zone d'implantation : Havre			Zone	Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'ir Roue	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'implantation Evreux-Vernon	antation :	
Modelités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Autonsées Prévues à au échéance du Différentiel	Différentiel	Demande recevable en nombre d'Implantations	Autorsées au échéanc Différentiel 29/03/2021 e du SRS	Prévues à échéanc e du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées Prévues à au échéance 29/03/2021 du SRS	Prévues à échéance Différentiel du SRS		Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées F au éc 29/03/2021	Prévues à échéance du Différentiel SRS		Demande recevable en nombre d'implantations
Réanimation adulte	-	-	0	non	-	-	0	non	2	2	0	non	+	-	0	non

	~	Région Normandie	Jie
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du Différentiel SRS	Différentiel
Réanimation adulte	14	14	0
Réanimation pédiatrique	2	2	0
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0

non non

0 0

0

0

non

P P

0 0

non non

0 0

0

0 0

Réanimation pédiatrique spécialisée

Réanimation pédiatrique

	Z	
1	Ą	
-	Ž	
-	Y	
	4	
1	H	
	Z	
	Š	
-	S	
	SSS	
1	2	
-	=	
	Š	
	9	
-	1	
	1	
	0	
4	5	
-	>	
	⋖	

		Zone d'in	Zone d'implantation :			Zone	Zone d'implantation : Manche			Zone	Zone d'implantation :					
Modalitàs de l'activité de soins	Autorisées au 28/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations				
AMP CLINIQUE:																
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	۳	-	0	non	Ŧ	-	0	non	0	0	0	uou				
Prélèvement de spermatozoïdes	-	٠	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Transfert des embryons en vue de leur implantation	·	•	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non				
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don		1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп				
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	-	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	поп				
AMP BIOLOGIQUE:																
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	0	non	2	2	0	поп	-	-	0	non				
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	*	-	0	non	1	-	0	non	0	0	0	non				
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	r	٠	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	· ·			
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	-	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Conservation à usage autològue des gamètes et préparation et lissus germinaux en application de l'art L. 2141-11	-	-	0	nou	0	0	0	non	0	0	0	поп				
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de Fart L 2141-4	-	F	0	non	-	-	o	поп	0	0	0	non				
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	-	-	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
		Zone d'îr	Zone d'implantation : Havre			Zone	Zone d'implantation : Dieppe			Zone	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'implantation : Evreux-Vernon	tation :	
Modalitis de l'activité de sons	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échésnos du C SRS	2	Demande recevable e nombre d'implantat
AMP CLINIQUE:																á
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Prélèvement de spermatozoïdes	,	-	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	-	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	non	-	-	0	non	0	0	0	non
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	0	non	0	0	0	non	-	-	0	non	0	0	0	non
AMP BIOLOGIQUE: Prénaration et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle			•		0				c	c	c		ļ	1 7 0		
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	- -			dog	, c	0 0	0 6	101	2 6	2 0	0	101	- c			5
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	non	-	-	0	non	0	0	0	Lon
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	0	поп	-	-	o	поп	0	0	0	non
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et issus germinaux en application de l'art L.2141-11	-	-	0	non	0	0	0	поп	2	2	0	поп	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2º du II de l'art L. 2141-4.	-	-	0	non	0	0	0	non	2	2	0	поп	0	0	0	non
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	поп	0	0	0	non
		Région Normandie														
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 20/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel													
AMP CLINIQUE:																
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	5	2	0													
Prélèvement de spermatozoïdes	4	4	0													
Transfert des embryons en vue de leur implantation	rs.	'n	0													
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	2	2	0													

non non поп HON non non Prévues à chânce du SRS Jemande recevable en nombre d'Implantations non non HOU non non non non non non non поп 0 du SRS de 0 4 1 ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL mande receva nombre d'implantatio nande receva nombre d'implantatio non non non non non non non 100 non non non 100 Zone d'Implantal Dieppe du SRS du SRS 0 0 0 0 lemande recevable en nombre d'implantations ino non non non non ПОП non non non non no or non 0 4 +1 0 à +1 DHffér Zone d'Implanta Havre over it forhism 043 A fich & 0 4 1 0 4 1 Autorisées au 29/03/2021 0 Examens de biologie médicale à visée diagnostique Examens de blologie médicale à visée diagnostique

6

Examens de biologie médicale à visée dispnostique

ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DU CANCER

		Zone	Zone d'implantation : Calvados			Zone d	Zone d'implantation : Manche			Zone	Zone d'implantation : Orne	
Pratiques thérapeufiques de l'activité de soins	Autorisees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorishes au 6chéance du 29(03/2021 SRS		Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie des cancers												
Mammaire	2	9	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	2	243	0 à+1	ino
Digestive	6	6	0	non	9	9	0	non	4	5 à 4	0 à+1	ino
Urologique	5	5	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	1	2	0 à+1	ino
Thoracique	1	-	0	non	1	1	0	поп	0	0	0	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	2	0	non	-	132	0 à+1	ino
ORL/Maxillo fadales	3	3	0	поп	3	3	0	non	-	182	0 à+1	ino
Radiothérapie-Adultes	3	3	0	non	2	2	0	non	0	0	0	non
Curiéthérapie	1	1	0	поп	0	0	0	non	0	0	0	non
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	-	-	0	поп	0	0	0	non	0	0	0	non
Chimiothérapie	S	5	0	non	4	4	0	non	2	2	0	поп

		Zone c	Zone d'implantation : Havre			Zone d'i	Zone d'implantation : Dieppe			Zone d' Rou	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 20103/2021	Prévues à échèance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable e nombre d'Implantations
Chirurgie des cancers																
Mammaire	8	6	0	non	2	182	0 à -1	поп	7	7	0	non	2	2	0	non
Digestive	5	2	0	non	2	2	0	non	9	9	0	non	2	2	0	non
Urologique	8	3	0	поп	2	2	0	non	5	5	0	поп	2	2	0	non
Thoracique	2	2	0	поп	0	0	0	non	2	2	0	поп	0	0	0	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	1 \$ 2	0 à -1	поп	9	9	0	non	-	1	0	поп
ORL/Maxillo faciales	3	3	0	non	-	-	0	поп	7	7	0	поп	-	-	0	non
Radiothérapie-Adultes	1	-	0	uou	0	0	0	non	2	2	0	non	-	F	0	non
Curiéthéraple	F	1	0	uou	0	0	0	non	-	1	0	uou	0	0	0	поп
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	0	0	0	поп	0	0	0	non	-	-	0	поп	0	0	0	поп
Chimiothéraple	m	e	0	non	2	2	0	non	8	8	0	non	2	2	0	non

		Région Normandie	9
Pratiques thérapeuliques de l'activité de soins	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel
Chirurgie des cancers			
Mammaire	25	23 à 26	-2 à +1
Digestive	34	35 à 34	0 à+1
Urplegique	22	23 à 22	0 à+1
Thoracique	9	9	0
Gynécologique	18	17 à 19	0 à +1
ORL/Maxillo faciales	19	19 à 20	0 à +1
Radiothéraple-Adultes	6	6	0
Curiéthéraple	3	8	0
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	2 2	2	0
Chimiothérapie	26	26	0

			EXA	EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION	RACTERIS	STIQUES GE	ENETIQUES	D'UNE PERS	SONNE OU	IDENTIFIC	ATION					
		Zone d'il	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'i N	Zone d'implantation : Manche			Zone d'i	Zone d'implantation : Ome					
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations				
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	Ŧ	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non				
Les analyses de génétique moléculaire	3	3	0	non	0	0	0	поп	0	0	0	non				
		Zone d'il	Zone d'implantation : Havre			Zone d'i	Zone d'implantation : Dieppe			Zone d' Rou	Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf			Zone d'ir Evreu	Zone d'implantation : Evreux-Vernon	
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à echéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsees au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autonsées au 29/03/2021	Prévues à echéance du SRS	Différentie	Demande recevable en nombre d'implantations
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	-	F	0	поп	-	-	0	non
Les analyses de génétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	-	-	0	non	0	0	0	non
		Région Normandie	9													
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au	Autorisées au ochéance du	Differential													

	Régi	Région Normandie	9
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au éc 29/03/2021	Prevues à échéance du SRS	Différentiel
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	3	3	0
es analyses de génétique moléculaire	4	4	0

		Demanific recentible an number of magnetistics	õ	õ	NON	мом	3	RO6	non	30			Carmanda recevible aci sombos d'implantations	supre.	3	Oper	non	Owi	ð	non	Over			Demantile recentible an numbes of implantations	war	NON.	ugu v	52	union .	464	Age	Asian
		Differential	5. 70	24 # 0	0	0	0 ***	0	0	** 40	ree cancéreuse		Differential	0.8.1	0 4 + 2	0	0	0.8+1	0.8+1	0	14+5	ion) est en court d'ethbullor		Differential	0	0	0	0	0	0	0	0
		Total treplantations SRS + Bessins axceptionicals	9	9	ø		,		2	48	ment des prises en cha		Total impliantations SRS - Beasing extentionnels	243	0.82	5	-	-	2	0	88	postons (apparel + replantatation)		Total implantations 2RS • Bassins expeditments	0	0	D	в	0	0	0	
		Recours au besoin axceptionnel	ī	+2	o	o	÷	٥	o	7	le cadre du développe		Recourt su beset- exceptionnel	0		ş	0	٠	Ŧ	0	7	viscon de postons (ap		Recourt au besoin exceptionnel	٥	۰	0	0	0	۰	0	0
		Previes a contence du \$155	O)	ю	\$	E	9			2	rours régonal dans		Precise à exhémice du IPII	243	140	0		0	•	O		x Tonographes & en		Précues a échtance du 2015	0	٥	0	0	۰	٥	۰	۰
	Append CIRM	Implectations au Section 1	O)	40	**	ı	•		2	2	in établissement de r	Tomographe a emission de positions	Impleriations au 28/02/2021	c	o	۰		٥		a	9	Attention Unides deux	Caisson Hyperbare	implementions au 2000/2021	0	0	٥	0	o	0	0	0
	ddy	Demande recevable en nomine d'appareite	5	O	vov	Š	8	you	ugu	ina	* Appareil d'IRM au sein d'un établissement de recours résonal dans le cadre du dévelopement des pross en chare candéreus	Tomographe a	Demonte mierable en nombre if apparelle	Hon	ino	W04	wow	One	Our	Word	100		Central	Demands receveble on number of appearals	you	whe	406	wow	404	est e	udie	wow
		Differential	11841	-114+2	0	0.4.1	0.4+1	0		24+5			Defferentest	0.00	0 8 +2	0 8 * 1	٥	0.841	0.8+1	0	-18+5			Differential	0	0	0	0	۰	0	0	0
		Fetal apparate SRS - Beaston estaptionnels	13 4 15	0.0	٠	18 8 10	,	10	n	61 4 68			Total apparents 200 - Bessiere emagliocoste	243	0.42	ř	c		2	0	6812			Total apparelle SRS • Besome saceptionnels	o	0	0	0	0	0	0	0
		Recours au besoin exceptonnel	ī	2.	0	0	:	0	۰	7.			Recourt &u beson exceptionnel	٥		F	o	1+	ī	0	7			Recours as beson exceptionnel	0	0	0	0	۰	0	٥	۰
		Prévues à échéance ou SRS	13 a 14	5.8.7	9	18 4 19	9	ō	e	61 4 54			Précues à échéanse du 260	243	0 8 1	0	3	٥	1	٥	10 48 10			Prevue & echienne du SRS	0	٥	0	0	0	6	٥	٥
RDS		Automotes pu 20-03/20021	41		9	91	9	Š.		28			Automotes en 2003/2011	0	o	٥	c	0	·	0	,			Automotes au ZSOS/ZOZ1	۰	0	0	0	0	0	0	0
EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS		Zone of implantation	Calvados	Manche	Ome	Rouen Elbeul	Evreue-Vernon	Have	Deppe	région Normandia			Zone d'emplantation	Cahestos	Manche	Ome	Rouen Elbeut	Evreux-Verson	Have	Despre	région Normandia			Zore d'implentation	Cahedos	Manghe	Orne	Rouen Elberd	Evreux-Vernon	Plant	Deppe	région Normandie
UPEMENTS N	201-201																					8 1										_
EC		Demante mavable en nomine d'implantetione	non	oni	non	Š	Š	NOR	NON	170			Demands retainable an number of implementations	udu	SE SE	3	NON	8	wow	Agn	3			Demanda monveble en nombre s'insplantations	NON.	soc	wow	wov	wew	upq.	900	eje.
		Differential	o	1.40	0	0.0	0.40	0	0	0 4 45			Differential	0	0	1.40	٥	1+10	08-1	0	7.41			Officential	o		6	0	0	0	0	۰
		Total inglaciations 845 • Beaning exceptionnels	21	a	ю	ð	**		2	8			Total implantatio SRS - Bespirin extraptionnels	•	~		2	2 8 3	1112	0	104.13	2		Total implantations SRS - Beachs axtapliancels	-		۰	۰	0	o	0	-
		Recours su besoin exceptionnel	D	-	0	ç	:	0	0	ş			Recours au besoin exceptionnel	0	۰	ī	0	٥	0	۰	7			Recours sur besoin exceptionnel	0	۰	0	0	0	۰	۰	۰
	desie	Previer & contents du SRS	24	100	0	42		40	~	S			Previous & Strains & Strains & Strains	-		0	,	288	195	0	10 4 12			Prévies à estimates du SFS SFS	-	0	0	0	0	0	۰	-
	Somographes & utilisation médicale	averagement of the control of the co	12		0	25	-	40	2	33		cornirse à scintiflation	ne Implementations so. 28402/2001	•	2	٥	2	*	2	0	11		Opcionen	is an Implantations ou 29/03/021	-		۰	0	.0	0	o	1
	Source	Comunity recevable on namedon of apparents	use	ē	uou	ŝ	š	vov	404	8			Demands recentifie an number of adsorable	<u>e</u>	Ş	ð	upe	wow	404	wow	Š			Damente mennet namene d'appe	RON	udu	Ren	909	NO.	8	wow	Age
		on Officential		0 **1	0	0 4.5	1.40	0	0	0.4.5			O O O O O O O O O O O O O O O O O O O	۰	0	0.841	1.40	o	o	0	1981			one Differential	0	۰	0	۰	0	0	0	0
		Total appareis SRS - Beroma exception rate	4	r.		2		9		£			Total apparalls SRS - Beloins estaplishment	•	2		613	1	1	0	22 1 20			Total assertia SPS * Secons ad exceptionnels	1	0	0	0	0	0	0	-
		Recourt as a beaut exceptionnel	0	:	0	÷	:	0	0	ę			e du Recourt su besoin acceptennel	۰	۰	•	0	0	0	0	10			Recours au beson eredu beson exceptionnel	0	0		e	۰	o	۰	0
		Autofales au Activates à Serocies à Serocios du Serocios du Serocios du Serocios du Serocios de Seroci	71 17	01	9	57		01 01	3	07			Automides su enheuros du 2002/2021 safilia		~	0	6113	2 2	-	0 0	21 21420			Autorolees no Prévues à 20/20/2021 enhance du 56/5	1 1	0	0	0	0	0	0	1
		Zone d'implantation Autoria	Calvados			Rosen Elberd	EveratVernon	Have	Dieppe	région Normandie			Zone Cimplentation Automotion	Celveritos	Manche		Rown Elbeuf	Eveus-Vernon	Harre	Deppe	région normandie			Zone d'implantation Auton 2800	Calvados	Manche	Ome	Rouen Elbeuf	Eveus-Verson	Figure	Deppe	règios normandie

Neurochirurgie (SIOS)

		Territo	Territoire du SIOS: Calvados	dos		Territ	Territoire du SIOS: Rouen-Elbeuf	nen-Elbeuf
modalité	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SIOS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SIOS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	0à1	0 à +1	oui	0	0à1	0 à +1	ino